

SES

CHAPITRE 6 – Comment est structurée la société française actuelle ?

Dossier 1 p. 134 : Quels sont les sept facteurs principaux de structuration et de hiérarchisation de l'espace social ?

Zoom 1 p. 134 : Comment est structuré l'espace social ?

L'**espace social** est un ensemble de positions différentes et séparées, définies les unes par rapport aux autres par une distance plus ou moins grande et par des situations plus ou moins enviables. La société française actuelle est à la fois **structurée** (les positions des différents groupes sociaux se distinguent les unes des autres) et **hiérarchisée** (certaines positions sont plus favorisées que d'autres).

Différents facteurs sont à l'origine de positions différenciées et hiérarchisées dans la société : ce sont les facteurs de structuration et de hiérarchisation de l'espace social, il y en a sept principaux.

Doc 3 p. 135

Doublettes (libellé court)	Part des élèves (%)	Part d'élèves d'origine sociale ... (%)				Part des filles (%)
		très favorisée ¹	favorisée ²	moyenne ³	défavorisée ⁴	
Mathématiques, Physique-Chimie	19,5	52,4	13,6	19,8	14,2	36
HGGSP, SES	14,6	37,1	13,9	26,8	22,1	58,8
Physique- Chimie, SVT	12,9	35,8	15,8	25,8	22,6	65,7
Mathématiques, SVT	7,2	35,8	15,7	26,7	21,8	58,8
Mathématiques, SES	6,6	44,0	12,6	24,2	19,2	51,0

1 Très favorisée : chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus, cadres et professions intellectuelles supérieures, professeurs des écoles.

2 Favorisée : professions intermédiaires (sauf professeurs des écoles).

3 Moyenne : agriculteurs exploitants, artisans et commerçants, employés.

4 Défavorisée : ouvriers, inactifs.

LLCER, SES	5,9	31,6	14,3	28,7	25,5	72,7
Ensemble	100 %	38,8	14,6	25,3	21,4	56,1

D'après la *Note d'information n° 20-38*, DEPP – ministère de l'Éducation

nationale, de la Jeunesse et des Sports, novembre 2020

Dossier 2 p. 136 : Quelles sont les quatre principales évolutions de la structure socioprofessionnelle française ?

Zoom 1 p. 136 : Comment les professions sont-elles classées dans les catégories socioprofessionnelles (CSP) ?

La structure socioprofessionnelle française est principalement analysée grâce aux **catégories socioprofessionnelles (CSP)**, construites à partir de plusieurs critères :

CSP (dénomination de la PCS 2020)	Statut d'emploi	Niveau de qualification et de responsabilité	Type d'activité exercée
1. Agriculteurs exploitants / Agricultrices exploitantes	Indépendant	<i>Non pertinent</i>	Activité agricole
2. Artisans / Artisanes, commerçants / commerçantes et chefs / cheffes d'entreprise	Indépendant	<i>Non pertinent</i>	Toutes activités autres qu'agricoles
3. Cadres et professions intellectuelles supérieures	Salarié	Élevé	<i>Non pertinent</i>
4. Professions intermédiaires	Salarié	Intermédiaire	<i>Non pertinent</i>
5. Employés / Employées	Salarié	Faible	Activité participant à une production immatérielle

6. Ouvriers / Ouvrières	Salarié	Faible	Activité participant à une production matérielle
-------------------------	---------	--------	--

Doc 3 p. 137 : La tertiarisation de l'économie

Cette évolution spectaculaire [des secteurs d'activité] est expliquée à l'aide de deux variables : la productivité – c'est-à-dire la production d'un travailleur par unité de temps – et la demande. Lorsqu'on produit peu, on gagne juste de quoi ne pas mourir de faim : l'essentiel de la demande consiste alors en nourriture [...]. Avec le progrès technique, la productivité augmente : chacun produit plus, donc gagne davantage, en moyenne du moins. La nourriture [...] n'absorbe plus la quasi-totalité du budget familial : la demande de céréales ne s'accroît donc pas, voire diminue, tandis que la demande d'autres produits augmente. Une partie de la population active, jusque-là occupée à produire avec peu d'efficacité les céréales destinées à l'alimentation, va devoir quitter la terre (contre son gré souvent) pour produire ce qui est demandé en quantités croissantes : des produits industriels, puis des services. [...]

[...] Si, depuis quelques décennies, le tertiaire se développe aussi fortement [...], c'est à la fois parce que la demande pour les services augmente de façon importante [...] et parce que ces services, peu mécanisables, nécessitent une main-d'œuvre importante pour les produire.

Denis Clerc, *Déchiffrer l'économie*, La Découverte, 2014

Dossier 3 p. 138 : La société française est-elle structurée en classes sociales ?

Doc 2 p. 138 : L'exemple des paysans parcellaires au XIX^e siècle

Les paysans parcellaires constituent une masse énorme dont les membres vivent tous dans la même situation, mais sans être unis les uns aux autres par des rapports variés. Leur mode de production les isole les uns des autres, au lieu de les amener à des relations réciproques. [...] Chacune des familles paysannes se suffit presque complètement à elle-même, produit directement elle-même la plus grande partie de ce qu'elle consomme et se procure ainsi ses moyens de subsistance bien plus par un échange avec la nature que par un échange avec la société. La parcelle, le paysan et sa famille ; à côté, une autre parcelle, un autre paysan et une autre famille. Un certain nombre de ces familles forment un village et un certain nombre de villages un département. Ainsi, la grande masse de la nation française est constituée par une simple addition de grandeurs de même nom, à peu près de la même façon qu'un sac rempli de pommes de terre forme un sac de pommes de terre.

Dans la mesure où des millions de familles paysannes vivent dans des conditions économiques [similaires mais] qui les séparent les uns des autres et opposent leur genre de vie, leurs intérêts et leur culture à ceux des autres classes de la société, elles constituent une classe. Mais elles ne constituent pas une classe dans la mesure où il n'existe entre les paysans parcellaires qu'un lien local et où la similitude de leurs intérêts ne crée entre eux aucune communauté, aucune liaison nationale ni aucune organisation politique. C'est pourquoi ils sont incapables de défendre leurs intérêts de classe en leur propre nom [...].

Karl Marx, Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte, 1852

Doc 3 p. 139 : Définir les classes sociales au XX^e siècle

Des bibliothèques entières sont consacrées à cette question hors de tout consensus : nous n'avons pas de définition universellement acceptée des classes sociales. [...] D'un côté, nous avons une tradition [issue de Marx], selon laquelle les classes sociales sont des collectifs structurés par une position spécifique dans le système économique définie notamment au travers de la propriété des moyens de production, marqués par un conflit central (l'exploitation) [...]. Cette tradition est qualifiée aussi de réaliste, parce que les classes sont supposées former des entités véritables et tangibles, et non pas des constructions intellectuelles.

D'un autre côté, la tradition weberienne suppose que les classes sociales sont des groupes d'individus semblables partageant une dynamique probable similaire (Max Weber parle de [...] « chances de vie »), sans qu'ils en soient nécessairement conscients. La classe sociale n'est pas autre chose, a priori, que la somme des individus [...] que le chercheur décide d'assembler selon ses critères propres ; ainsi, les classes sont des noms plus que des choses [...].

Karl Marx attendait donc beaucoup de la classe sociale, alors que Max Weber y voyait un mode de découpage social parmi d'autres : les marxistes conçoivent difficilement que les classes sociales existent sans conscience de classe, sans être des classes en soi et pour soi, [...]. Par un curieux retournement de circonstances, on constate finalement que l'approche [de Marx] est très exigeante : se fonder sur cette acceptation porte souvent à conclure qu'il n'existe plus de classe sociale, faute de conscience de classe marquée par une conflictualité radicale.

[...] On parlera de classes sociales pour des catégories :

1. inégalement situées (et dotées) dans le système productif ;
2. marquées par une forte identité de classe, dont trois modalités peuvent être spécifiées :
 - a. l'identité temporelle, c'est-à-dire la permanence de la catégorie, l'imperméabilité à la mobilité intra- et intergénérationnelle, [...] ;
 - b. l'identité culturelle, c'est-à-dire le partage de références symboliques spécifiques, de modes de vie [...] ;
 - c. l'identité collective à savoir une capacité à agir collectivement, de façon conflictuelle, dans la sphère politique [...].

Louis Chauvel, « Le retour des classes sociales ? », *Revue de l'OFCE*, 2001

**Doc 5 p. 140 : Évolution des distances inter et intra-classes : l'exemple
du taux de chômage**

En %	1982	2000	2020
Ouvriers non qualifiés	9,6	14,1	15,9
Ouvriers qualifiés	6,3	7,2	8,9
Employés	6,4	9,3	8,7
Cadres supérieurs	3,0	3,9	3,7
Ensemble	6,8	8,6	8,0

Source : Insee – © Observatoire des inégalités, 2021

Doc 6 p. 140 : Quand les classes sociales s'articulent avec les rapports sociaux de genre

Toutes [les enquêtées] sont engagées dans une activité professionnelle qui mobilise l'essentiel de leur temps. Leur salaire est indispensable au budget familial. Toutes sont également mères, le plus souvent de jeunes enfants. Elles sont urbaines et vivent dans la même métropole, Paris. [...] Pour le reste, je les divise en deux groupes en les rattachant à deux idéaux-types différents que, pour la clarté de l'exposé, je prénommerai : l'idéal-type Solange et l'idéal-type Delphine. Deux idéaux-types pour penser les rapports sociaux de sexe en même temps que les rapports sociaux de classe et de race.

Solange est française. Diplômée de l'enseignement supérieur, elle occupe un « poste à responsabilité ». [...] Solange vit le plus souvent en couple et ses revenus sont égaux, supérieurs ou très légèrement inférieurs à ceux de son conjoint.

Son travail à l'extérieur du foyer est indispensable, autant du point de vue objectif de la vie économique de sa famille que du point de vue subjectif du récit de son épanouissement personnel, et donc du sens de sa vie. Mais parce qu'elle est une femme et que la division sexuelle du travail domestique reste singulièrement inégalitaire en France, elle doit résoudre la question de la conciliation entre ses responsabilités professionnelles et ses responsabilités familiales [...]. Comme toutes les Parisiennes prêtes à travailler comme « nounou » à domicile, Delphine est étrangère, originaire d'un pays pauvre. [...]

Ainsi Solange [...] recherche une « nounou » que de fait elle paie mal, non seulement pour garder son ou ses enfants pendant qu'elle travaille, mais encore pour prendre en charge la vie domestique familiale. Attachée aux principes de l'éthique de la

justice, Solange est convaincue de l'égalité des êtres humains et des droits des travailleurs [...]. Pourtant, elle emploie pour prendre soin de ce qu'elle a de plus cher (ses enfants), quelqu'un qu'elle ne paie pas cher, et [...] l'interprétation qu'elle fera jour après jour du contrat de travail s'exercera de fait au détriment de son employée, soit d'une femme économiquement vulnérable et politiquement isolée. Ce manquement à son éthique de la justice est le prix que Solange doit payer pour pouvoir travailler.

Caroline Ibos, « Les nounous africaines et leurs employeurs : une grammaire du mépris social ». *Nouvelles Questions Féministes*, 2008

Doc 8 p. 141 : Les multiples facteurs d'individualisation

L'individualisation des inégalités procède d'abord d'un changement de représentation des inégalités sociales quand on s'éloigne du régime des classes sociales. Les classes sociales ont été perçues [...] comme des êtres et des destins collectifs au sein desquels se déployaient des inégalités perçues comme étant de « second ordre », comme celles tenant au sexe, aux origines, aux territoires [...]. Tant que les variables socio-économiques, les classes sociales semblaient déterminer les choix politiques, les opinions et les attitudes culturelles ; [...] les inégalités sociales étaient perçues et probablement vécues comme des inégalités de classes et la frustration relative pouvait s'inscrire dans cette vision-là.

Or, il semble que ce cadre décline [...]. Le fait de n'être situé ni tout en fait en haut ni tout à fait en bas étend le règne d'un monde profondément hétérogène en termes de revenus, de conditions de vie, de styles de vie accentuant le règne de la comparaison au plus près alors que l'ordre des classes sociales était structuré par des barrières relativement étanches, par une superposition des clivages. [...] Si des catégories d'ouvriers voient leur sort se dégrader, d'autres, situées sur des segments de marchés plus « porteurs », voient leur condition s'améliorer alors que, jusque-là, ces conditions paraissaient relativement proches. Bref, la structure sociale se fractionne et se diversifie au sortir de la société industrielle.

[...] L'individualisation des inégalités découle [aussi], paradoxalement, du triomphe du principe d'égalité [...]. Plus le droit à l'égalité s'élargit, plus des inégalités « englobées » ou « masquées » par le régime des classes sociales émergent au grand jour. Ni les inégalités entre les sexes, ni les discriminations ne sont nouvelles, au contraire même, mais elles deviennent intolérables [...]. De la même manière, la

massification scolaire fait émerger une inégalité des chances à laquelle nous étions moins sensibles quand les inégalités scolaires s'inscrivaient dans un ordre du monde [...].

L'échec scolaire n'est plus vécu comme un destin de classe – « les études ne sont pas pour nous » – mais comme un échec personnel. Ajoutons que les progrès et la publicité de la connaissance que la société produit sur elle-même révèlent un nombre considérable d'inégalités [...] ; pensons aux inégalités territoriales, aux inégalités de santé, aux inégalités de parcours de vie et aux multiples inégalités d'accès. Les sciences sociales ont banalisé une critique informée des inégalités.

François Dubet, « Frustration relative et individualisation des inégalités »,

Revue de l'OFCE, 2017

Réviser le chapitre p. 142 : Comment est structurée la société française actuelle ?

1. Quels sont les sept facteurs principaux de structuration et de hiérarchisation de l'espace social ?

L'espace social est **structuré** par sept principaux facteurs : la **catégorie socioprofessionnelle** (CSP), le **revenu**, le **diplôme** (son niveau et sa « nature »), la **composition du ménage**, la **position dans le cycle de vie**, le **sex**e ainsi que le **lieu de résidence**. Tous ces facteurs **structurent l'espace social**, c'est-à-dire qu'ils rapprochent ou éloignent les individus les uns des autres, créant ainsi des groupes sociaux. Ils hiérarchisent également notre société puisqu'ils sont à l'origine de positions plus ou moins désirables.

Par exemple, les familles monoparentales sont plus souvent en situation de pauvreté que les autres ménages. Dans le choix des spécialités au lycée, le choix de la spécialité « mathématiques » est à la fois un reflet et un déterminant de la hiérarchisation de l'espace social selon la CSP.

La **catégorie socioprofessionnelle** (CSP) est le facteur le plus « structurant » et hiérarchisant de la société française quant aux difficultés et aux opportunités que les individus ont la probabilité de rencontrer dans leur vie. En moyenne, les cadres sont plus avantagés que les professions intermédiaires, elles-mêmes en meilleure position que les employés ou ouvriers. Le **diplôme** est statistiquement un déterminant de la profession exercée. Il est donc un facteur de structuration et de hiérarchisation de l'espace social proche de la CSP.

On peut aussi analyser la structure sociale en considérant qu'elle est fondée sur le **sexe** des individus. Les sciences sociales ont établi l'existence d'une domination masculine dans la plupart des sociétés, dont la société française. Le fait d'être une femme ou un homme serait alors ce qui déterminerait le plus la place des individus dans la société.

Le fait d'avoir en commun une **même position dans le cycle de vie**, la **composition du ménage** ou encore le **lieu de résidence** crée des situations comparables qui définissent elles aussi la position des individus dans l'espace social. Enfin, le **revenu** structure et hiérarchise l'espace social, notamment entre « les riches » et « les pauvres ».

Toutefois, la **catégorie socioprofessionnelle** est le facteur clé de la structuration de la société française actuelle. C'est la raison pour laquelle on étudie ses évolutions, mais aussi parce que c'est à cela que l'on se réfère principalement lorsqu'on mentionne le milieu social, ou encore la « classe sociale ».

2. Quelles sont les quatre principales évolutions de la structure socioprofessionnelle française ?

La **structure socioprofessionnelle française** est marquée depuis plusieurs décennies par **quatre évolutions majeures** : la **salarisation**, la **tertiarisation**, **l'élévation du niveau de qualification** et la **féminisation des emplois**.

Le processus de salarisation est majoritairement provoqué par la concurrence de la grande distribution et de l'industrie qui implique un déclin des petits commerçants et des artisans. Il est aussi à imputer à la concentration des exploitations agricoles permise par le progrès technique.

Le phénomène de **tertiarisation** est principalement dû à la hausse de la productivité, elle-même permise par le progrès technique, qui entraîne un phénomène de « déversement » : les bras libérés dans l'agriculture ont alimenté les grandes usines, puis ceux-ci ont eux-mêmes été remplacés par les machines. Associé à une forte demande de services, l'emploi s'est donc transformé pour se concentrer dans les services.

La tendance à l'**élévation du niveau de qualification** s'explique par une demande des organisations productives : le progrès technique nécessite des qualifications, pour le concevoir ou pour l'utiliser. Mais ce désir de qualification toujours plus élevé émane aussi des individus d'en tirer différents avantages : risque de chômage plus faible, rémunération plus élevée, meilleures conditions de travail.

Le rééquilibrage que constitue la **féminisation des emplois** démarre au xxe siècle avec les deux guerres mondiales et prend appui sur les évolutions évoquées précédemment : les femmes sont davantage salariées, travaillent plutôt dans les services et ont largement conquis les bancs de l'école. Mais la féminisation est surtout à la fois une cause et une conséquence de l'émancipation des femmes (progression des droits et des représentations égalitaires).

La **CSP**, définie par la place occupée dans le système de production, est donc **au fondement de la structure sociale française**. Cette analyse de la structure sociale est héritière de la tradition sociologique.

Réviser le chapitre p. 143

3. La société française est-elle structurée en classes sociales ?

A. Les classes sociales, de quoi parle-t-on ?

Avec la fin de l'Ancien Régime, la **société française n'est plus structurée en ordres** (clergé, noblesse, tiers-état). Pourtant, l'**espace social reste structuré et hiérarchisé** même si ça n'est plus de manière officielle. À partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle, la sociologie naissante cherche donc à **interpréter la structure sociale**, c'est-à-dire à déterminer ce qui définit la place des individus dans la société.

Selon la **théorie des classes sociales de Marx**, la position sociale des individus est uniquement définie par leur place dans le système de production : les **propriétaires des moyens de production** (usines, mines...) constituent la **bourgeoisie** ou classe des **capitalistes** ; **celles et ceux qui ne possèdent que leur force de travail** constituent le **prolétariat** ou **classe ouvrière**. Définies par deux **places radicalement différentes dans le système de production**, les deux principales classes sociales sont également séparées par leurs **conditions d'existence**, leur mode de vie, leur système de valeurs. Elles sont toutefois en relation par le principe du **salarial** : les capitalistes emploient les ouvriers pour faire fonctionner leurs moyens de production. La bourgeoisie a donc besoin des ouvriers, mais elle n'accepte de les rémunérer que parce que le salaire qu'elle leur verse est inférieur à la valeur de la richesse qu'ils produisent. Les ouvriers n'ont pas d'autre choix que d'accepter cette situation puisqu'ils ne possèdent que leur force de travail, qu'ils doivent vendre pour vivre. La relation entre les classes sociales est donc une relation

d'exploitation et leurs intérêts sont opposés : la bourgeoisie a intérêt à verser les salaires les plus faibles possibles et à limiter le coût du travail, le prolétariat a intérêt à obtenir des hausses de salaires et de meilleures conditions de travail. C'est pourquoi les **rapports entre les classes sociales sont conflictuels** (grèves, manifestations...). C'est à travers cette **lutte des classes** que la classe en soi devient une véritable **classe sociale**, c'est-à-dire une classe pour soi, dotée d'une **conscience de classe**.

Quelques décennies plus tard, au début du XX^e siècle, **Weber** propose une **théorie de la stratification sociale**. Les **classes sociales** ne sont pas des groupes sociaux radicalement séparés et en conflit, mais **différentes strates sur l'échelle de la richesse**, c'est à dire sur l'échelle des possibilités d'accès à la consommation. Ces strates correspondent à une **diversité de positions possibles dans le système de production**. Comme dans la théorie de Marx, c'est la **sphère économique qui est à l'origine des classes sociales**, mais celles-ci sont nombreuses et constituent un « dégradé » de positions qui ne sont pas antagonistes. De plus, Weber souligne que **la place des individus dans la société n'est pas uniquement déterminée par leur classe sociale**, c'est-à-dire par leur position dans l'ordre économique. Leur position dans l'ordre social, sur l'échelle du prestige, joue un rôle dans la place qu'ils occupent dans la société. Toutefois Weber avait déjà remarqué, il y a un siècle, que la position dans l'ordre économique devenait le **facteur le plus structurant de l'espace social**.

La **sociologie contemporaine est héritière de cette tradition sociologique**, en utilisant une définition des classes sociales qui emprunte des éléments aux deux théories fondatrices. Elle peut ainsi faire apparaître la bourgeoisie comme une classe

sociale. Toutefois la question est de savoir si l'ensemble de la société française reste, aujourd'hui, structurée en classes sociales.

B. Faut-il encore interpréter la société française en termes de classes sociales ?

Interpréter la société française en termes de classes sociales, c'est constater et considérer que parmi les divers facteurs de structuration et de hiérarchisation de l'espace social, la **CSP continue d'être le plus déterminant**. C'est le cas si les **distances inter-classes** sont importantes, voire se creusent, comme on peut le constater en ce qui concerne l'exposition au chômage : le fait d'être cadre ou ouvrier joue un rôle de plus en plus important dans la probabilité d'être au chômage. Mais si ce sont les **distances intra-classes** qui augmentent, alors il devient moins pertinent de considérer que c'est l'appartenance à telle ou telle CSP qui influence le plus la situation des individus. Or, en ce qui concerne le risque de chômage, les distances inter-classes augmentent également. C'est pourquoi il est **difficile de dire si l'approche en termes de classes sociales pour rendre compte de la société française reste pertinente** : du fait de l'évolution des distances inter- et intra-classes, la pertinence de cette approche fait l'objet de **débats théoriques et statistiques**.

Par ailleurs l'**interprétation de la structure sociale en termes de classes sociales doit être articulée avec les rapports sociaux de genre**. Ainsi, pour comprendre la place des individus dans la société, il faut tenir compte de leur **CSP**, mais aussi de leur **sexe** ou plus exactement de leur **genre**. En effet, les rapports entre les genres étant globalement inégalitaires, les opportunités et difficultés que chaque personne a une probabilité de rencontrer dans l'existence dépendent de sa classe sociale, mais également de son sexe. Mais inversement, deux personnes ayant en commun leur

sexe et éventuellement leur situation familiale et résidentielle peuvent être très éloignées du fait de leur place respective dans le système de production, c'est-à-dire du fait de leur CSP.

L'évolution des **identifications subjectives** affaiblit la pertinence d'une approche en termes de classes sociales pour rendre compte de la société française. D'une part, lorsque les individus se disent membres d'une classe sociale, ils s'identifient le plus souvent à une vaste classe moyenne. Or, si tout le monde se définit comme appartenant à une même classe sociale, **l'approche en termes de classes sociales devient caduque**. Inversement, l'identification à la classe ouvrière a quasiment disparu : depuis les années 1980, les personnes susceptibles de se définir professionnellement comme ouvriers sont moins nombreuses (déclin de la classe ouvrière « en soi ») ; et très peu aujourd'hui revendiquent l'identité politique, liée au projet communiste, de la classe ouvrière (éclatement de la classe ouvrière « pour soi »). D'autre part, **les individus éprouvent et expriment d'autres appartenances que leur milieu social** : ils peuvent s'identifier aux personnes de leur âge (« les jeunes »), de leur génération (« génération Covid »), de même nationalité ou « origine », ayant les mêmes idées politiques...

Les **facteurs d'individualisation** affaiblissent l'approche en termes de classes sociales. Ainsi, deux individus occupant un poste identique dans la même organisation n'ont pas les mêmes opportunités selon qu'ils sont en emploi stable ou précaire, à temps plein partiel. En outre, les règles collectives qui encadraient les conditions de rémunération, d'emploi et de travail ont été assouplies depuis la fin du XX^e siècle, **la relation entre les salariés et les employeurs est devenue plus individuelle**. La CSP d'un individu permet donc moins d'estimer quelle est sa situation professionnelle et personnelle. Enfin, si les individus continuent d'exprimer

des appartenances collectives, **ils se définissent de plus en plus comme des êtres « uniques » et singuliers.**